



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation
mondiale de la Santé**

Europe

Comité régional de l'Europe

Soixante-troisième session

Çeşme Izmir (Turquie), 16-19 septembre 2013

EUR/RC63/R6

18 septembre 2013

132211

ORIGINAL : ANGLAIS

Résolution

Cadre régional pour la surveillance et la lutte contre les moustiques invasifs et vecteurs de maladies et les maladies réémergentes à transmission vectorielle

Le Comité régional,

Observant la propagation planétaire des moustiques des espèces *Aedes albopictus*, *Aedes aegypti* et *Culex*, qui sont des vecteurs efficaces de maladies potentiellement graves comme la dengue, le chikungunya et la fièvre du Nil occidental ;

Conscient d'une évolution inquiétante, à savoir l'élargissement des zones géographiques où sont présentes les populations de moustiques des espèces *Aedes albopictus*, *Aedes aegypti* et *Culex* et de l'augmentation du nombre de cas indigènes et des flambées épidémiques de dengue, de chikungunya et de fièvre du Nil occidental signalés dans la Région européenne de l'OMS au cours de ces dix dernières années ;

1. SOUTIENT le Cadre régional pour la surveillance et la lutte contre les moustiques invasifs et vecteurs de maladies et les maladies réémergentes à transmission vectorielle ;
2. DEMANDE INSTAMMENT aux États membres¹ les plus exposés aux risques de se servir du cadre régional comme d'un guide pour l'élaboration de plans d'action nationaux ;

¹ et, le cas échéant, aux organisations régionales d'intégration économique

3. PRIE la directrice régionale :
 - a) de continuer à mettre en place des partenariats et à coordonner l'évaluation des risques de maladie et la lutte contre leurs vecteurs dans la Région européenne de l'OMS ;
 - b) de présenter au Comité régional, lors de sa soixante-huitième session, un rapport sur les progrès réalisés dans les pays appliquant le cadre régional.